



UCO
ANGERS

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

FACULTÉ DE DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Intitulé officiel : **Diplôme d'université Délégue à la protection des données**
DU : **Niveau bac +5**

FORMATION
CONTINUE
EN 6 MOIS



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Le Diplôme d'université Délégue à la protection des données (DPD, ou DPO pour Data protection officer) a pour objectif de transmettre aux étudiants des connaissances et compétences précises et spécifiques pour une mise en pratique immédiate en contexte professionnel.

Les objectifs de la formation sont multiples et transversaux :

- acquérir les connaissances fondamentales en droit des données
- maîtriser les méthodes propres à la pratique du délégué à la protection des données
- connaître la sécurité des systèmes d'informations
- savoir communiquer et gérer un projet, réaliser un audit
- sensibiliser aux innovations
- développer une solide culture de la protection des données
- transmettre des connaissances sectorielles du droit des données (santé, marketing)
- préparer les certifications CNIL* et CIPP**

LES + DE LA FORMATION

Une formation innovante et compatible avec la vie professionnelle

Unique dans le Grand Ouest, ce DU prépare à un métier émergent et offre un enseignement à la fois théorique et pratique ; grâce à un volume de cours équilibré, il est conciliable avec la poursuite d'une activité professionnelle.

Des enseignements au-delà de la technique de protection des données

Une formation qui sensibilise aux innovations - legal design, par exemple - pour devenir un DPO capable d'évoluer et sensible aux enjeux du domaine, et à des aspects sectoriels du droit des données (santé et marketing).

2 certifications préparées pour optimiser son employabilité

Le DU prépare aux certifications CNIL et CIPP, dont l'obtention constitue un véritable atout professionnel. L'étudiant passe un examen blanc (QCM de 2h30) pour s'entraîner aux épreuves de ces certifications.

Une formation ouverte à la diversité culturelle et professionnelle

La pluridisciplinarité des cours et des intervenants enrichit les échanges et ouvre des opportunités pour développer son réseau. L'ouverture de la promotion à des profils variés, de tous les âges, conforte cette dynamique.

Une formation à taille humaine pour un suivi personnalisé

Le DU rassemble 25 participants maxi par promotion, ce qui facilite les apprentissages, permet un accompagnement individuel et une bonne cohésion de groupe.

*Commission nationale de l'informatique et des libertés - certification française

**Certified information privacy professional - certification européenne

MÉTIERS ET SECTEURS

- Délégué à la protection des données (data protection officer)
- Responsable protection des données (entités publiques et privées)
- Expert en conformité RGPD
- Juriste en charge des données personnelles
- Avocat spécialisé en protection des données, consultant en droit des données, etc.

70%

intervenants professionnels

100%

de réussite promotion 2022

163h

formation en présentiel

ORGANISATION DE LA FORMATION

Ce diplôme d'université se prépare en 6 mois, de fin septembre à fin février.

Formation en présentiel : 4 jours par mois à l'UCO avec possibilité d'être en distanciel 1 jour par mois (le vendredi).

VALIDATION DU DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Une moyenne de 10/20 est requise (épreuves écrites et orales) pour l'obtention du diplôme d'Université.

ÉVALUATION ET RYTHME

- Examens écrits et oraux
- 3 à 4 jours consécutifs tous les mois

PROGRAMME

■ Théorie du délégué à la protection des données | 55 h

Fondamentaux juridiques de la protection des données | examen blanc de préparation aux certifications CNIL et CIPP | 2 options au choix parmi : les fondamentaux du droit, les fondamentaux de la gestion, les fondamentaux de l'informatique

■ Pratique du délégué à la protection des données | 49 h

Pratique du DPO | anglais de spécialité | séminaires généraux (legal design et échanges sur le métier de juriste à la CNIL) | séminaires sectoriels (santé et données / marketing et données)

■ Contextes du délégué à la protection des données | 59 h

Sécurité des systèmes d'informations | gestion des risques, audits, et gestion de projet | contextes émergents d'utilisation de la donnée

CONDITIONS D'ADMISSION

- être titulaire d'un diplôme de niveau bac +3 ou équivalent dont le contenu est cohérent avec la formation
- et/ou justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine donnant lieu à la procédure de validation des acquis professionnels

Le suivi de cette formation ne nécessite pas de compétences particulières en droit, informatique ou gestion. Un intérêt pour les questions touchant à la protection des données est en revanche nécessaire.

INSCRIPTION

- candidature en ligne sur uco.fr - page DU Délégué à la protection des données (DPO) - onglet « admission ».
Il est possible d'en voyer sa candidature par mail.
- l'admission du candidat peut être soumise à un entretien préalable

FRAIS DE SCOLARITÉ

à titre indicatif tarifs 2023

- Sans financement extérieur : 2 030 €
- Avec financement extérieur (si prise en charge par un organisme extérieur ou par pôle emploi) : 2 990 €

Renseignements

carole.prima@uco.fr | 02 72 79 64 72

uco.fr

